

## Le Défenseur des droits organise des permanences dans plusieurs centres sociaux marseillais

Source : [La Marseillaise](#) Par Marie Lagache,, le 26 Oct 2023

Lien :

<https://marsactu.fr/bref/le-defenseur-des-droits-organise-des-permanences-dans-plusieurs-centres-sociaux-marseillais/>

Le Défenseur des droits et l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône (UCS 13) ont lancé en septembre un partenariat afin de promouvoir l'accès aux droits des personnes les plus vulnérables et plus particulièrement des enfants. La convention de partenariat a été signée mardi 24 octobre, comme le rapporte *La Marseillaise*. Le défenseur des droits délégué en charge de l'enfance dans le département, Stéphane Pianetti tient ainsi sur rendez-vous des permanences dans les centres sociaux des 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 15e arrondissement de Marseille.

Stéphane Pianetti indique vouloir aller à la rencontre des plus jeunes *"pour expliquer ce que l'on peut faire, car pour agir, il faut connaître ses droits"*. Cela passe par des missions d'information et de sensibilisation. *"Ce que l'on appelle les non-recours est insupportable. Si vous avez des difficultés avec l'administration, courez rencontrer le défenseur des droits"*, affirme de son côté Nathalie Raymond, présidente de l'UCS 13. Selon les données fournies par l'autorité administrative indépendante, une dizaine de saisines sur la thématique de l'atteinte aux droits des enfants ont déjà été enregistrées depuis le début des permanences en septembre.